

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 08 novembre 2013 à 18 h 00

-----  
AUJOURD'HUI huit novembre deux mille treize

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 31 octobre 2013, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

**Présent(e)s** : Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Guy BALLETT, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Eric SEVRE, Bruno SLAMA, Louis VIRGOULAY

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir** : Françoise NOUHEN à Danièle GUILLAUME, Bernard DANTAL à Jacques LANOIR, Patricia AUCOUTURIER à Corinne NAJIM, Nicole BARBIN à Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE à Alain LAFFONT, Martine REMBERT-MANTELET à Yves REVERSEAU, Odile SAUGUES à Alain MARTINET, Jean-Philippe VALENTIN à Didier MULLER

**Excusé(e)s** : Carole COURTIAL, Jean-Michel DUCLOS

**Absent(e)s** :

**Secrétaire** : Sandrine CLAVIERES

*Mesdames Marie SAVRE, Mme Danièle AUROI arrivent pendant le débat de la question n°1*

*M. Christophe BERTUCAT (fin du pouvoir à Mme Christine DULAC-ROUGERIE), M. Bruno SLAMA (fin du pouvoir de M. Grégory BERNARD), Mme Pascaline BIDOUNG (fin du pouvoir de Mme Claudine KHATCHADOURIAN-TECER), Mme Sandrine BERGEROT-RAYNAL (fin du pouvoir de M. Simon POURRET), Mme Manuela FERREIRA DE SOUSA (fin du pouvoir de Mme Jacqueline CHAPON) arrivent pendant le débat de la question n°1.*

*Mme Danièle GUILLAUME quitte la séance pendant le débat de la question n°1 et donne pouvoir à M. Djamel IBRAHIM-OUALI (fin du pouvoir de Mme Françoise NOUHEN).*

*M. Michel FANGET quitte la séance avant le vote de la question n°2 et donne pouvoir à Mme Christine PERRET.*

*M. Alain LAFFONT (fin du pouvoir de Mme Fatima CHENNOUF-TERRASSE), M. Louis VIRGOULAY (donne pouvoir à Mme Chantal MERCIER-COURTY), Madame Marie SAVRE quittent la séance avant le vote de la question n°3.*

*M. le Maire confie la conduite des débats à M. Alain MARTINET à partir de la question n° 4.*

*Mme Jacqueline CHAPON quitte la séance avant le vote de la question n°12.*

*Mme Danielle AUROI quitte la séance avant le vote de la question n°13.*

*Messieurs Olivier BIANCHI, Philippe BOHELAY, Simon POURRET quittent la séance avant le vote de la question n°39.*

---

**Rapport N° 26**

**COMÉDIE DE CLERMONT-SCÈNE NATIONALE/ATTRIBUTION D'UNE  
SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE**

---

***Olivier BIANCHI, Alain BARDOT, Roger GIRARD, Chantal MERCIER-COURTY, Pascaline BIDOUNG, Christine PERRET.***

Courant 2011, la Comédie de Clermont - Scène nationale a présenté son contrat d'objectifs et de moyens pour les années 2012 à 2015.

Ce contrat constitue le cadre de référence de l'établissement pour ces quatre années. Il fixe les conditions et le calendrier de réalisation du projet artistique et culturel présenté par le directeur.

Il est le fruit de séances de travail, de réflexion, et de débats et a été approuvé par l'ensemble des membres du conseil d'administration le 27 janvier 2012.

Avec le projet de construction du lieu identitaire de la Scène nationale et un budget de fonctionnement plus important, il est apparu nécessaire de prévoir dans le contrat d'objectifs l'augmentation progressive des subventions des partenaires publics dès 2013 et jusqu'à l'ouverture du lieu de façon à éviter un effort financier trop important l'année de l'ouverture.

Il était convenu que ce devait être un engagement collectif des partenaires et que l'augmentation du soutien financier de chacun était conditionné à l'augmentation de celui des autres.

La Région et le Département ont augmenté en 2013 le montant de leurs subventions allouées à la Comédie : 220 000 € pour le conseil régional contre 200 000 € les années précédentes / 90 000 € pour le conseil général au lieu de 82 000 € auparavant.

Conformément aux engagements pris dans le contrat d'objectifs et de moyens, il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'appliquer l'augmentation prévue (2012 : 835 000 € / 2013 : 847 000 €) et d'attribuer à la Comédie le complément de subvention de 12 000 €. Ce crédit a été inscrit en DM2.

**DELIBERATION**

La proposition, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme

Fait à Clermont-Ferrand, le 25 novembre 2013

LE MAIRE,  
Serge GODARD

